

## **CONSEIL D'ECOLE Exceptionnel** **du 04/05/2023**

### Étaient présents :

Les enseignants : Mme Mahé-Provendier (enseignante MS-GS), Mme Bernard (enseignante GS), Mme Stoop (enseignante CP), Mme Boulenger (enseignante CE1), M. Rousseau (enseignant des CE2), Mme Aubert (enseignante CM2), Mme Minier (enseignante des CM1 et directrice), Mme Ferrol (complément de Mme Bernard),

Les représentants de parents d'élèves : Mme Paignon, Mme Dufoix-Médiavila, M. Lesage, Mme Colas, Mme Rousseau, Mme Dupale Hoyau

Elus : Mme Salmon (maire de Saint Luperce, présidente du SIRP), Mme Autin (conseillère municipale représentant M. Ferret (maire d'Orrouer)), M. Aubry (maire de Saint Germain-le-Gaillard), Mme Renoncet (élue, en charge du personnel du SIRP)

Étaient excusés : M. l'Inspecteur, Mme Bonnin (enseignante PS), M. Prella (enseignant remplaçant), Mme Hermenier (complément de Mme Minier), Mme Mouton (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale), Mme Gallais, M. Thiel (représentants de parents d'élèves)

### **Ordre du jour :**

- Les inscriptions pour la rentrée de septembre
- Les répartitions possibles

Heure de début : 18h10

Information du contexte du conseil d'école : informer officiellement de la situation actuelle suite aux inscriptions de mars 2023. Il n'y aura pas de débat sur les répartitions, qui relèvent du conseil de maitres.

- **Les inscriptions pour la rentrée de septembre**

2 radiations prévues au 4 septembre 2023.

### **Inscriptions à ce jour :**

- 20 PS
- 21 MS
- 18 GS
- 26 CP
- 23 CE1
- 24 CE2
- 20 CM1
- 25 CM2

Soit 177 élèves inscrits pour la rentrée 2023/2024

Moyenne de 25,3

- Les répartitions possibles

Nous ne donnons pas les répartitions mais voici ce que nous relevons et qui nous préoccupe :

Nous tenons à alerter sur les conditions d'enseignement qui ne seront favorables ni aux apprentissages ni au climat de classe ni au bien-être des élèves :

1<sup>er</sup> cas :

- doubles niveaux dans 6 classes sur 7
- 2 doubles niveaux intercycles (GS/CP et CE2/CM1) avec les différences d'horaires et de programme.
- doubles niveaux déséquilibrés
- échanges de service très difficiles en maternelle comme en élémentaire
- réveil échelonné de la sieste des PS fortement compromis
- inclusion des élèves à besoins particuliers ou reconnus par la MDA, suivis par le SPIJ mise à mal et donc moins efficace et efficiente
- flux tendu en cas d'arrivées en cours d'année
- organisation de certaines activités difficile voire impossible (piscine)
- personnel du SIRP réduit l'année prochaine donc pas d'aide en GS/CP et une partie des après-midis pour les MS et les GS
- en cas d'absence non remplacée, impossibilité d'accueillir les élèves des classes concernées au vu des effectifs chargés et de la taille des classes.

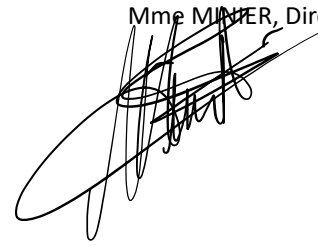
2<sup>e</sup> cas : des points communs aux 2 répartitions possibles.

- réveil échelonné de la sieste des PS fortement compromis
- inclusion des élèves à besoins particuliers ou reconnus par la MDA, suivis par le SPIJ mise à mal et donc moins efficace et efficiente, dans les classes de maternelle
- flux tendu en cas d'arrivées en cours d'année en maternelle
- en cas d'absence non remplacée, impossibilité d'accueillir les élèves des classes concernées au vu des effectifs chargés et de la taille des classes.
- niveaux surchargés en maternelle
- rôle des dames, absences, départs sur temps scolaire

→ Lundi 19/06/2023 18h – 20h : Conseil d'école n°3

Clôture du conseil d'école à 18h25

Mme MIMER, Directrice

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Mme MIMER', written over the printed name.